

Province de Québec  
District d'Arthabaska  
MRC de l'Érable  
Ville de Princeville

Séance ordinaire du budget tenue ce **seizième jour de décembre 2013 à 19 h 35**,  
au lieu ordinaire des sessions et à laquelle prennent part :

Monsieur Claude Ménard  
Me Serge Bizier  
Monsieur Fernand Ruel  
Monsieur Laurier Chagnon  
Monsieur Danis Beauvillier

Est absent : Monsieur Claude Côté

sous la présidence de monsieur Gilles Fortier, maire, formant quorum. Monsieur Mario Juare, directeur général, madame Louise Bergeron, trésorière, et monsieur Pierre St-Onge, greffier, sont également présents.

Avis public de la tenue de la présente séance a dûment été publié.  
Après la prière d'usage, le maire souhaite la bienvenue à l'assistance.

**13-12-448**

**Approbation de l'ordre du jour**

Sur une proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu d'approuver l'ordre du jour de la présente séance.

ADOPTÉE

**13-12-449**

**Adoption des prévisions budgétaires 2014**

Sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu que soient adoptées les prévisions budgétaires pour les activités financières de la Ville de Princeville pour l'exercice financier 2014 telles que plus amplement décrites sur le document détaillé déposé par la trésorière et résumé comme suit :

**PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES  
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES  
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2014**

<b>REVENUS</b>	<b>BUDGET 2014</b>
Taxes	6 095 875 \$
Compensations tenant lieu de taxes	88 758 \$
Transferts	494 850 \$
Services rendus	719 420 \$
Imposition de droits	248 000 \$
Amendes et pénalités	122 000 \$
Intérêts	49 200 \$
Autres revenus	5 200 \$
	<b>7 823 303 \$</b>

<b>CHARGES</b>	
Administration générale	1 199 635 \$
Sécurité publique	1 194 660 \$
Transport	1 216 780 \$

Hygiène du milieu	1 079 150 \$
Santé et bien-être	74 510 \$
Aménagement, urbanisme et développement	456 850 \$
Loisirs et culture	1 523 780 \$
Frais de financement	231 980 \$
	<b>6 977 345 \$</b>
Amortissement des immobilisations	1 603 600 \$
	<b>8 580 945 \$</b>

<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE AVANT CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>	<b>(757 642 \$)</b>
--	---------------------

<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>	
Ajouter (déduire)	
<b>IMMOBILISATIONS</b>	
<b>Amortissement</b>	<b>1 603 600 \$</b>

<b>FINANCEMENT</b>	
Remboursement de la dette à long terme	<b>(718 385 \$)</b>

<b>AFFECTATIONS</b>	
Activités d'investissement	<b>(325 092 \$)</b>
<b>Excédent (déficit) accumulé</b>	
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	<b>228 000 \$</b>
Excédent de fonctionnement affecté	<b>108 839 \$</b>
Réserves financières et fonds réservés	<b>(139 320 \$)</b>
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	<b>0 \$</b>
	<b>(127 573 \$)</b>

<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE À DES FINS FISCALES</b>	<b>0 \$</b>
---	-------------

ADOPTÉE

13-12-450

**Programme des dépenses en immobilisations 2014-2015-2016**

Sur une proposition du conseiller Danis Beauvillier, il est unanimement résolu que le programme des dépenses en immobilisations soit adopté comme suit, selon les périodes de réalisation :

**Répartition des dépenses selon les périodes de réalisation**

Programme triennal

<b>Titre projet</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2014/2015/2016</b>
Éclairage piste cyclable	67 600 \$			67 600 \$
Pavage de rues	212 875 \$			212 875 \$
Réserve domiciliaire prol.Liberge, Lecours et piste cyclable	60 000 \$			60 000 \$
Voirie rurale	215 000 \$			215 000 \$

Système téléphonie IP	40 000 \$			40 000 \$
Caserne incendie		100 000 \$	1 200 000 \$	1 300 000 \$
Réfection rue St-Charles - pavage & voirie	77 500 \$			77 500 \$
Réfection bâtiment & terrain	700 000 \$			700 000 \$
Rétrocaveuse	135 000 \$			135 000 \$
Développements domiciliaires	1 476 000 \$			1 476 000 \$
Prolongement rue Jérémie- Pacaud	360 000 \$			360 000 \$
Travaux de rénovation et de réaménagement centre Pierre-Prince	70 000 \$			70 000 \$
Mise à niveau & agrandissement Centre Sportif	75 000 \$	4 135 000 \$		4 210 000 \$
Terrain de balle		200 000 \$		200 000 \$
<b>Affectations - Activités de fonctionnement</b>	303 300 \$	143 000 \$	125 000 \$	571 300 \$
<b>TOTAL:</b>	<b>3 792 275 \$</b>	<b>4 578 000 \$</b>	<b>1 325 000 \$</b>	<b>9 695 275 \$</b>

ADOPTÉE

13-12-451

**Publication du budget 2014**

Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu que le budget 2014 et le programme triennal en immobilisations soient publiés dans le journal l'Avenir de l'Érable section du Petit Prince en conformité avec l'article 474.3 de la Loi sur les cités et villes.

ADOPTÉE

**Période de questions**

Tel que prévu au deuxième alinéa de l'article 322 de la Loi sur les cités et villes, le Maire invite les personnes présentes à poser des questions exclusivement sur le budget ou le programme triennal.

13-12-452

**Levée de la séance**

Sur la proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu que la séance ordinaire sur le budget soit close. Il est 19 h 58.

ADOPTÉE

\_\_\_\_\_  
Pierre St-Onge, greffier

\_\_\_\_\_  
Gilles Fortier, maire